



**Syndicat des travailleurs du rail
Solidaires Unitaires Démocratiques
Région PACA**

19, rue Bénédict - 13001 Marseille
09 88 08 09 88 / sudrail.paca1@gmail.com
www.sudrail.fr

Privatisation du TER PACA

Les masques n'en finissent pas de tomber !

Le 28 octobre 2021 le Conseil régional PACA votait la mise en concurrence de 38 % de l'offre TER, en attribuant 2 lots : la ligne Marseille - Nice à la société TRANSDEV et les lignes Les Arcs-Vintimille, Cannes-Grasse et Nice-Breil à une Filiale SNCF dénommée SNCF SUD AZUR.

Alors que le règlement européen OSP (Obligations de Service Public) permettait une dérogation à la mise en concurrence par Appels d'Offre, le Conseil régional PACA a opté pour un choix politique et pour la désintégration du service public ferroviaire dans la région.

Alors que l'exploitation de ces 2 lots par les nouveaux opérateurs débutera le 15 décembre 2024 pour la filiale SNCF et le 29 juin 2025 pour TRANSDEV, les conséquences néfastes de cette privatisation sont déjà là, aussi bien pour les cheminot-e-s que pour les usagers.

Pour les cheminot-e-s : suppressions de postes et dumping social !

« Innovation » dans ce processus de privatisation du TER PACA : c'est la direction régionale SNCF TER elle-même qui pilote le transfert des cheminot-e-s vers la filiale SNCF et TRANSDEV ! C'est elle en effet qui a lancé un appel au « volontariat » et qui est chargée d'établir le listing - basé sur le calcul d'un taux d'affectation et système de points - qui déterminera, pour la fin 2023, les transféré-e-s vers les 2 nouveaux opérateurs.

Le premier enseignement de ce processus concurrentiel, ce sont d'abord les suppressions massives d'emplois pour les 2 lots : plus de 250 ! Alors même qu'il est prévu davantage de circulations ! Cette productivité est due notamment au recours en justice fait par le Conseil régional PACA pour offrir une masse salariale réduite aux nouveaux opérateurs.

Parmi les emplois supprimés il y a notamment tout ce qui relève des services en gares. C'est une véritable désertification des gares qui est programmée, et qui a déjà débutée avec les nombreuses réorganisations menées par l'actuelle Direction TER SNCF.

Les conditions de travail, de carrière et de vie seront modifiées en profondeur, à la fois pour les transféré-e-s mais aussi pour celles et ceux qui ne le seront pas, parce que leur poste sera supprimé et qu'ils/elles n'auront qu'une seule proposition de reclassement et pas forcément dans la région...

Pour les usagers : hausse des tarifs et perte du « réseau ferroviaire » !

Alors que le contexte économique, social et écologique nécessiterait un meilleur accès pour les trains du quotidien, que ce soit en termes de tarifs ou de fréquences des circulations, le Conseil régional PACA vient de décider une double augmentation des tarifs.

La première, au mois d'avril, portait sur les prix des billets. La seconde se mettra en place au 1^{er} juillet 2022. A cette date, plus aucune carte commerciale de la SNCF n'offrira de réduction sur le réseau TER PACA. Les tarifs « Découverte » pour les moins de 26 ans ou les plus de 60 ans seront supprimés, tout comme le demi-tarif pour les enfants de 4 à 12 ans. Les cartes « ZOU » actuelles seront progressivement supprimées pour laisser la place à des cartes plus chères et offrant moins de réduction.

En fait cette nouvelle gamme tarifaire est justifiée par le Conseil Régional par la volonté de réaliser une offre multimodale, c'est-à-dire qui intègre les réseaux routiers de sa compétence. Si l'argument peut s'entendre, cela nous questionne cependant sur ses intentions réelles de développement ferroviaire dans la région.

Pour les contribuables : financement public à volonté pour le privé !

Alors que de nombreux investissements nécessaires avaient été réclamés dans le cadre de la convention SNCF - et toujours refusés - la finalisation des appels d'offre n'en finit pas de faire pleuvoir de l'argent public pour les nouveaux opérateurs privés : 4 technicentres flambant neufs pour l'entretien de rames également neuves, payées par la région - nous - et mises à disposition.

Et ce n'est pas fini puisque sans même attendre la mise en place de ces appels d'offre, 5 nouveaux Appels à Manifestations d'Intérêt ont été lancés pour les lignes : Marseille-Hyères-Les Arcs / Marseille-Briançon / Marseille-Avignon via Arles / Marseille-Avignon via Cavaillon et Marseille-Miramas par la Côte bleue. Un véritable dépeçage ! Et sans oublier le prochain Appel d'Offre pour le Centre Relation Client (CRC) SNCF pour le 1^{er} décembre 2024.

Le 21 juin 2022, soyons massivement présent-e-s devant le Conseil régional !

Le Conseil Régional PACA intensifie son oeuvre de destruction d'un service public ferroviaire alors que nous n'en avons jamais eu autant besoin. Loin de répondre aux besoins de la collectivité, loin de permettre une détermination démocratique de ces besoins de transports, il sert avant tout l'appétit financier de sociétés privées ou de filiales SNCF (Sociétés par Actions Simplifiées). Cette dérive idéologique doit cesser.

Ni les cheminot-e-s, ni les usagers, ni les contribuables n'ont à faire les frais des choix catastrophiques de ces dirigeants politiques. Nous exigeons l'arrêt de tout nouvel Appel d'Offre et qu'une nouvelle convention de service public ferroviaire soit signée pour une durée de 10 ans.

Rassemblons-nous massivement devant le Conseil régional le mardi 21 juin à 11H30 à Marseille

**Pour leur dire STOP et exiger une politique publique des transports
qui soit réellement au service de tous/toutes !**